

Des ONGs alertent sur la détérioration de la sécurité alimentaire en Haïti. Plus de 3,5 millions de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle en urgence.

Port au Prince, le 21 novembre 2019 – Les organisations humanitaires en Haïti expriment leur préoccupation face à l'ampleur de la crise alimentaire confirmée par la publication des résultats du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC)¹ par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) et le Ministère de l'Agriculture. **Actuellement, 35% de la population haïtienne a besoin d'une assistance alimentaire de toute urgence, soit 3.67 millions de personnes. Si aucune mesure n'est prise dans l'immédiat, ce sont 4.10 millions de personnes qui seront concernées d'ici mars à juin 2020, soit 40% de la population haïtienne.**

La hausse des prix des denrées de base, la dépréciation de la gourde par rapport au dollar, et le phénomène de sécheresse, associés aux troubles socio-politiques et à la dégradation des conditions de sécurité, ont largement réduit l'accès à la nourriture des ménages les plus pauvres. Ces derniers sont contraints d'adopter des stratégies de survie négatives provoquant l'érosion de leurs moyens d'existence.

Certaines zones enregistrent des niveaux d'insécurité alimentaire jamais atteints, alors que les organisations humanitaires et les autres acteurs rencontrent de plus en plus de difficultés d'accès en raison du contexte sécuritaire dégradé. Dans l'aire métropolitaine de Port au Prince, le taux de population se trouvant en situation d'urgence et de crise alimentaire varie entre 15 et 50%. Dans les zones rurales, la sécheresse de 2018, qui s'est prolongée jusqu'au premier semestre de l'année 2019, a engendré dans de nombreuses parties du pays une baisse de la production agricole d'environ 12%. Les milieux ruraux des départements du Nord-Ouest, de l'Artibonite, des Nippes et de la Grand'Anse sont parmi les plus touchés, et comptent le plus fort pourcentage de personnes ayant besoin d'assistance immédiate.

L'absence d'une réponse d'envergure en amont et pendant les prochaines campagnes agricoles aurait des conséquences dramatiques sur la sécurité alimentaire des ménages haïtiens. Pour la période projetée, allant de mars à juin 2020, 12 % de la population analysée est en situation d'urgence alimentaire, soit 1.2 millions de personnes, et 28 % en situation de crise alimentaire, soit plus de 2.8 millions de personnes, représentant 40 % de la population totale.

Se basant sur les recommandations de la CNSA, les organisations humanitaires lancent un appel pour mobiliser et obtenir des moyens à la hauteur des besoins recensés afin de garantir, de manière urgente, l'accès à l'alimentation pour les populations les plus touchées sous la forme la plus appropriée en priorisant l'acquisition des produits locaux pour éviter d'aggraver la crise économique ; et de prendre des actions immédiates pour la prévention et la prise en charge des personnes en situation de malnutrition aiguë, particulièrement les enfants. Cette assistance immédiate doit s'accompagner impérativement de la reconstruction et du développement des moyens d'existence de ces populations, ainsi que du renforcement du système de surveillance et d'alerte précoce en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de mieux anticiper les crises futures.

Contact – Port au Prince :

Harmel Cazeau / Coordonnateur (Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire) – hcazeau06@gmail.com

Isabelle Faucon / Coordinatrice (Cadre de Liaison Inter-Organisations) – info@cliohaiti.org



¹ L'IPC est un ensemble d'outils et de procédures permettant de classer la gravité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles aiguës ainsi que l'insécurité alimentaire chronique et persistante sur la base des normes internationales. Pour plus d'informations : <http://www.ipcinfo.org/ipcinfo-website/ipc-alerts/issue-14/en/>